SeL SET

CHARTE DE L'ASSOCIATION Sel'Est

Le **SEL'est** permet d'échanger des savoirs, des savoirs-faire, des services et des biens sans utiliser d'argent. Mais c'est surtout une prise de conscience de la dimension humaine existant derrière tous les échanges, un réseau de communication, un lieu de solidarité, une expérience économique, éducative, écologique et sociale.

Les adhérents affirment leur volonté d'échanger :

- selon leurs seuls moyens humains, techniques et organisationnels, dans le cadre des lois et réglementations en vigueur,
- en se dégageant des contraintes monétaires et de la recherche du profit financier,
- de manière loyale, simple, chaleureuse, dans le but d'un mieux-être mutuel au plan social, matériel, intellectuel et moral,
- en toute indépendance, toute liberté, en totale autogestion et totale transparence,
- en œuvrant pour les échanges locaux sur un territoire de proximité,
- en utilisant le réseau des systèmes d'échanges préconisé par l'association pour d'autres besoins (ex : échanges de logements de vacances, accueil dans une famille en France ou à l'Étranger, etc.)
- en respectant les richesses écologiques du territoire,
- en veillant à l'équité et à l'équilibre,
- en étant vigilant à ne jamais subir l'emprise de partis, d'églises ou de sectes,
- en respectant les personnes dans toutes leurs différences, leurs idées et leurs biens, et la vie privée de chacun,
- en respectant les autres groupes et la dynamique de leur différence,
- en résolvant les conflits éventuels de manière non-violente,
- en mettant en œuvre toutes les ressources du dialogue afin de favoriser la libre expression et l'exercice de la démocratie au sein de l'association.

Chaque adhérent accepte les conditions du règlement intérieur et de sa charte.

Signature